

**EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 4 AVRIL 2017  
(EN APPLICATION DES ARTICLES L 2121-25 ET R 2121-11 DU CODE GÉNÉRAL  
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES)**

Sous la Présidence de Monsieur Hubert BERTRAND, Maire, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 29 mars 2017 a :

- Elu Mme Faure, Mme Wullschleger et Mme Bouclier secrétaires de séance.
- Approuvé, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 7 mars 2017.
- Décidé, à l'unanimité, d'instituer le régime des astreintes dans la collectivité.
- Décidé, à l'unanimité, du maintien en 2017 des taux d'imposition de la fiscalité directe locale au niveau des taux communaux de l'année 2016.
- Accordé, à l'unanimité, sa garantie financière à la SEMCODA relative à la réalisation de 4 logements type PLS dans le programme « Villa Cérès » rue de la Faucille.
- Accordé, à l'unanimité, sa garantie financière à la SEMCODA relative à la réalisation de 17 logements type PLUS dans le programme « Villa Cérès » rue de la Faucille.
- Approuvé, à l'unanimité, le versement des subventions et participations aux associations présentées lors du conseil municipal pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Office Municipal des Sports de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 8 500 € au dit office pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Ain-Est Athlétisme et le versement de la subvention de 17 950 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Arts Martiaux du Pays de Gex et le versement de la subvention de 1 930 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Sportive Saint-Genis-Ferney-Crozet et le versement de la subvention de 17 975 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Sportive du Collège Jacques Prévert et le versement de la subvention de 500 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Saint-Genis Badminton et le versement de la subvention de 1 890 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Cercle d'Escrime du Pays de Gex et le versement de la subvention de 810 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Basket du Pays de Gex et le versement de la subvention de 1 800 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Club Alpin du Pays de Gex et le versement de la subvention de 880 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Judo Club de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 4 320 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Odyssée et le versement de la subvention de 575 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Rythmic Dance Academy et le versement de la subvention de 1 655 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Rugby Club CERN Meyrin Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 1 150 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs entre la Commune et l'Association Ski Club de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 8 030 € à ladite association pour l'année 2017.

- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs ente la Commune et l'Association Tennis Club de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 260 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs ente la Commune et l'Association La Lyre Musicale de Saint-Genis-Pouilly et le versement de la subvention de 31 920 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs ente la Commune et l'Association La Compagnie du Bord'Eau et le versement de la subvention de 12 940 € à ladite association pour l'année 2017.
- Approuvé, à l'unanimité, les termes de l'avenant à la convention d'objectifs ente la Commune et l'Association Les Chevaliers de l'Oiseau et le versement de la subvention de 10 000 € à ladite association pour l'année 2017.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer la convention liant la Commune et l'Association ECLAT et a autorisé la délivrance gratuite des cartes d'abonnement à la médiathèque des bénéficiaires de l'association.
- Autorisé, à l'unanimité, le Maire à signer la convention avec la Communauté de Communes du Pays de Gex pour constituer un groupement de commande concernant les travaux sur le réseau d'assainissement et d'eau potable dans le cadre du projet de requalification du centre-ville.
- Pris acte des décisions suivantes :
  - Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle à la médiathèque : « Dans mon jardin »
  - Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle à la médiathèque : « Petit brin de poulettes »
  - Contrat de cession de droits de représentation d'un spectacle à la médiathèque : « Tourne le monde »
  - Marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification et l'aménagement du centre-ville
  - Missions de contrôle technique et de sécurité et protection de la santé pour la construction d'un hangar au centre technique municipal
  - Marché de services de télécommunications
  - Marché de maîtrise d'œuvre - Skate park rue de la Prairie
  - Défense des intérêts de la Communes ó Dépôt d'un recours administratif préalable auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial ó Décision de la Commission Départementale d'aménagement commercial du 20 février 2017 refusant la demande d'autorisation d'exploitation commerciale déposée par la société IF Allondon relative à la création d'un ensemble commercial
  - Défense des intérêts de la Commune ó Dépôt d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Lyon ó Requête en annulation de la délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Gex du 15 février 2017 ó Projet OPEN

Fait à Saint-Genis-Pouilly, le 5 avril 2017

Le Maire,

H. BERTRAND